

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Halle industrielle d'économie circulaire sur la commune principale de l'AIOT 549 Avenue des Jeux Olympiques 38100 Grenoble.

La référence de votre dossier est A-3-NU66G7S4VN et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 24/01/2023 à 14h01 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- fabien.cuaz@envie.org (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- fabien.cuaz@envie.org (pour rappel, déclarant)
- charlotte.neveu@apave.com (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **90386961800012**

Organisme : **APAVE EXPLOITATION FRANCE**

Nom : **NEVEU**

Prénom : **Charlotte**

Fonction : **Consultante Environnement**

Adresse électronique : **charlotte.neveu@apave.com**

Téléphone portable : **+(33) 685308462**

Personne morale

N° SIRET **88857963800014**

Raison sociale **FABRICANOVA**

Forme juridique **Autre SA coopérative à conseil d'administration**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

45 RUE DU PONT NOIR

38120 ST EGREVE

Signataire

Nom : **MIROUZE**

Prénom : **SIMON**

Qualité : **PDG**

Adresse électronique : **contact@fabricanova.org**

Téléphone fixe : **+(33) 472020053**

Référent

Nom : **CUAZ**

Prénom : **FABIEN**

Fonction : **Chef de Projet Développement**

Adresse électronique : **fabien.cuaz@envie.org**

Téléphone portable : **+(33) 619424133**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **fabien.cuaz@envie.org**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Halle industrielle d'économie circulaire**

Description des activités :

La Halle industrielle d'économie circulaire accueillera les activités suivantes : - exploitation d'une plateforme de sur-tri et démantèlement, - exploitation d'une plateforme de réemploi/réparation, - exploitation d'activités hébergées (matériaux), - exploitation d'un poste pesée plateau Les déchets triés et stockés sur site seront : - des déchets non dangereux : DIB, bois, gravats, textiles, DEA, plastiques, pneus, métaux et cartons, - des déchets dangereux : déchets chimiques (aérosols, peintures, colles, vernis, batteries, huiles...), DEEE

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **549 Avenue des Jeux Olympiques 38100 Grenoble**

X : 915683

Y : 6456578

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2710	1-b	Collecte de déchets apportés par le producteur initial	Quantité susceptible d'être présente 6.5 t	DC	
2710	2-b	Collecte de déchets apportés par le producteur initial	Volume susceptible d'être présent 290 m3	DC	
2711	2	Transit, regroupement ou tri de déchets d'équipements électriques et électroniques	Volume susceptible d'être entreposé 999 m3	DC	
		Transit, regroupement ou tri de métaux ou	Surface de transit		

2713	2	de déchets de métaux non dangereux Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de	999 m2	D
2714	2	papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois	Volume susceptible d'être présent 999 m3	D

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **1800**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Eaux de lavage des électroménagers avant remise à la vente

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les déchets générés par l'installation sont principalement : - déchets de séparateurs à hydrocarbure avec pompage et envoi dans la filière de traitement adapté, - déchets alimentaires, déchets de bureaux (déchets ménagers collectivités), - déchets d'emballage (cartons, plastiques, polystyrènes) valorisés dans des filières de recyclage, - déchets de maintenance envoyé dans les filières de traitement adapté.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Prise en compte des 4 poteaux incendies présents aux alentours du site**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Présence d'un parc d'extincteur conforme à la réglementation APSAD R4 comprenant également des appareils de grande capacité (25 L) dans les zones de stockage. Le site est également pourvu d'un système de rétention sur le réseau d'eaux pluviales composé de deux canalisations en PEHD diamètre 1600. Le volume de rétention dans les réseaux est de 250 m3. Une rétention complémentaire sera mise en place dans le bâtiment à l'aide de barrières de confinement d'une hauteur de 20 cm installées à chacune des ouvertures (portes et portes sectionnelles). Les portes sectionnelles seront asservies au SSI. Le volume de rétention dans le bâtiment sera de 450 m3. Volume total de rétention = 700 m3 (volume de rétention demandé par la D9A = 676,87 m3)

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

mandat signé.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

23-12-2022 02 Plan cadastral des 100m.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

23-12-2022 03 Plan de masse des 35m & VRD.PDF

Modification des prescriptions applicables :

DEROG_ICPE_27xx_FABRICANOVA_v0.pdf

